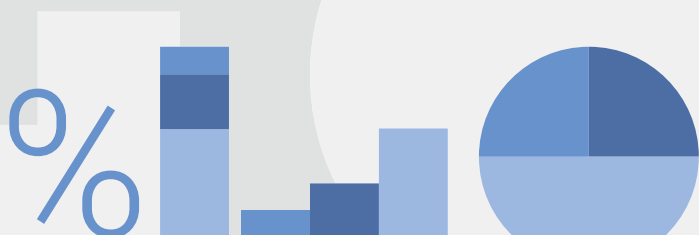


Actualités OFS



00 Bases statistiques et généralités

Neuchâtel, juin 2022

Rapport sur la mise en œuvre 2021

Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2020–2023

Résumé

Chaque année, en collaboration avec les autres acteurs de la statistique fédérale, l'Office fédéral de la statistique (OFS) procède à une évaluation de la mise en œuvre du *programme pluriannuel de la statistique fédérale* (PPA) pour les années 2020–2023. Cette évaluation montre que la grande majorité des travaux ont avancé comme prévu en 2021. Des étapes importantes ont été franchies, tous domaines confondus. La grande majorité des enquêtes, projets et publications prévus pour 2021 ont été réalisés.

Les principes directeurs en matière de stratégie ne nécessitent aucune adaptation. Bien au contraire, puisque tant le contexte de la pandémie COVID-19 que celui de la numérisation en constante progression ont souligné la pertinence de ces principes. Cependant, en dépit des importants progrès réalisés jusqu'ici, il n'est pas possible de garantir la mise en œuvre de la totalité des objectifs et des projets pour la fin de la période stratégique, ce avant tout en raison du manque croissant de ressources financières.

Principaux progrès accomplis pour les quatre objectifs stratégiques du PPA 2020–2023:

– *Objectif 1 – Utilisation multiple des données*: des mesures centrales – notamment la mise en service de la plateforme d'interopérabilité I14Y – ont été mises en œuvre dans le cadre du programme de gestion nationale des données (NaDB), dont l'objectif est de soulager les ménages et les entreprises afin qu'ils ne doivent communiquer qu'une seule fois leurs données aux autorités. Force est toutefois de constater que la mise en œuvre de l'utilisation multiple des données pour l'ensemble du système statistique (qui comprend environ 45 organisations et unités administratives) ne sera effective que bien après la période stratégique.

- *Objectif 2 – Satisfaction des utilisatrices et des utilisateurs*: l'ajustement de l'offre d'informations et de prestations statistiques aux besoins des utilisatrices et des utilisateurs de statistiques s'est poursuivi. Par des projets innovants et modernes, les producteurs de statistiques, membres de Fedestat, ont développé la statistique publique de manière ciblée permettant ainsi de mettre à disposition du public de nouvelles données statistiques.
- *Objectif 3 – Des processus de production souples et des compétences adéquates*: le Centre de compétences en science des données de l'OFS a renforcé la capacité d'innovation dans le traitement des données statistiques et a contribué à l'utilisation de nouvelles méthodes statistiques. De plus, suite à une décision du Conseil fédéral, l'OFS est chargé de mettre en place un réseau de compétences en intelligence artificielle (CNAI) au sein de l'administration fédérale.
- *Objectif 4 – Conditions cadres et partenariats*: le forum mondial des Nations Unies sur les données (UNWDF) 2021 a été organisé conjointement avec le DFAE. Il a permis de renforcer le positionnement de la Suisse au niveau international sur les questions de la mise en valeur de la statistique publique et des données. La révision des bases légales de la statistique a progressé, afin de l'axer sur les besoins d'une production statistique moderne et intégrée.

1 Introduction

Chaque année, l'Office fédéral de la statistique (OFS) procède, en collaboration avec les autres acteurs de la statistique fédérale (à savoir près de 45 offices fédéraux et d'autres institutions), à une évaluation de la mise en œuvre du programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA). Le but de cette évaluation est d'exposer l'avancement des travaux et de tirer des conclusions quant aux développements futurs des objectifs stratégiques.

Conformément à l'art. 5, al. 3, de l'ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'organisation de la statistique fédérale (RS 431.011), la Commission de la statistique fédérale rédige chaque année un rapport sur l'exécution du programme pluriannuel de la statistique fédérale et sur la situation et l'évolution de la statistique publique en Suisse. Cet avis de la Commission, au sein de laquelle sont représentés les cantons, les communes, les milieux scientifiques, les milieux économiques, les partenaires sociaux, l'administration fédérale et la Banque nationale suisse, fait partie du rapport.

2 Bases de l'évaluation

Le septième *programme pluriannuel de la statistique fédérale* donne une vue d'ensemble des statistiques produites dans les domaines thématiques les plus importants pour la conduite de l'État. Il fixe les objectifs et les priorités des activités statistiques fédérales pour la législature en cours. Il sert de base de planification à long terme et de programme de travail. Les objectifs du PPA ont été fixés en tenant compte, outre des projets liés à la production statistique, de plusieurs projets importants liés à la gouvernance des données, à l'interopérabilité et à l'utilisation multiples des données. En conséquence, le rapport présenté, en évaluant les objectifs du PPA dans leur globalité, évalue également ces projets spécifiques.

Quatre objectifs stratégiques ont été fixés pour la législature 2020–2023:

- **Objectif stratégique 1: Utilisation multiple des données:** mettre en œuvre l'utilisation multiple des données dans le système de la statistique fédérale.
- **Objectif stratégique 2: Satisfaction des utilisatrices et des utilisateurs:** ajuster durablement l'offre d'informations et de prestations statistiques aux besoins des utilisatrices et des utilisateurs de statistiques, tout en observant les exigences de la statistique publique.
- **Objectif stratégique 3: Des processus de production souples et des compétences adéquates:** fonder la production de l'information statistique sur une utilisation optimisée des bases de données, des ressources et des méthodes existantes.
- **Objectif stratégique 4: Conditions cadres et partenariats:** collaborer largement avec les partenaires internes et externes de la statistique publique pour développer efficacement les compétences et l'offre statistique.

3 Conclusions de l'évaluation

L'examen des avis rendus par les producteurs de statistiques consultés dans l'administration fédérale et par les responsables sectoriels de l'OFS montre qu'il n'y a pas lieu, ni sur le plan stratégique, ni sur le plan thématique, de réviser les priorités fixées dans le PPA 2020–2023. La mission de la statistique fédérale n'a pas fondamentalement changé malgré les développements des deux dernières années: par contre, les rôles des producteurs de statistique se sont élargis et vont au-delà de ceux centrés sur la production statistique. Avec la modernisation et la numérisation, d'autres rôles liés à la gestion des données se sont ajoutés à ces rôles traditionnels. Grâce à cela, la statistique fédérale continue de se développer et de produire des informations statistiques de haute qualité propres à fonder une réflexion objective sur la Suisse. Ces informations produites selon des normes scientifiques transparentes sont en quelque sorte le «tableau de bord de la Suisse». La crise du coronavirus, et la hausse sensible de la demande d'informations statistiques qui en a résulté, ont montré combien il importe de disposer de telles informations en temps de crise. Elles permettent de débattre sur des bases objectives, de prendre des décisions fondées et de renforcer, par la transparence, la confiance de la population dans le gouvernement, le Parlement et l'administration.

Les difficultés financières de l'OFS, mentionnées dans différents paragraphes du rapport, résultent de l'élargissement des tâches et des prestations de l'office suite à différentes décisions du Conseil fédéral (CF) (par ex. Open Government Data (OGD), Gestion nationale des données (NaDB), Centre de compétences en science des données (DSCC)) sans recevoir en contrepartie de moyens financiers suffisants.

3.1 Avancement des travaux selon la planification 2021

Le contrôle de la progression des travaux effectué lors de la présente évaluation (méthodologie cf. chap. 4) donne une idée de l'avancement des projets inscrits dans le *programme annuel de la statistique fédérale 2021*, des enquêtes directes qui y sont prévues et de la réalisation du plan de publication.

Pour l'année 2021, le programme annuel énumérait 51 projets et développements prioritaires – 39 pour l'OFS et 12 pour les autres membres de Fedestat. Sur l'ensemble des étapes de réalisation de ces projets, 18 (soit environ 35%) n'ont pas été atteintes ou n'ont été atteintes que partiellement. Les raisons des retards dans la réalisation des étapes sont multiples. Des problèmes de financement ont été mentionnés dans sept cas, des retards dans les négociations contractuelles avec les partenaires dans trois cas et la pandémie de COVID-19 dans un seul cas.

76 enquêtes directes étaient prévues pour l'année 2021, dont la grande majorité (88%) a pu être effectuée avec succès. Cependant, six enquêtes n'ont pu être réalisées et cinq n'ont été que partiellement réalisées. Selon les informations des partenaires de la statistique fédérale, une seule enquête a été interrompue du fait de la pandémie. Il s'agit de l'enquête fédérale auprès de la jeunesse (ch-x).

Concernant les publications statistiques, le taux de réalisation est aussi satisfaisant (89%). Il correspond à celui de 2020: 169 publications étaient inscrites dans le plan de publication 2021. 18 publications n'ont pas pu être réalisées avant la fin de l'année, pour cinq d'entre elles la raison du report était liée à un manque de ressources.

L'examen du *portefeuille des activités statistiques de la Confédération* (annexé au PPA) fait aussi partie de cette évaluation. L'année 2021 est la deuxième année du cycle quadriennal du PPA. Il n'y a eu à apporter – sur les indications fournies par les acteurs concernés – que de minimes adaptations au portefeuille. Il s'agit de quelques mises à jour d'activités statistiques (par ex. ajout d'une source administrative de données sur les réductions de l'horaire de travail RHT).

3.2 Avancement des projets par rapport aux objectifs stratégiques

Objectif stratégique 1: développer l'utilisation multiple des données dans le système de la statistique fédérale.

Le PPA 2020–2023 vise à améliorer l'exploitation des potentiels de la transformation numérique. Son objectif premier consiste à développer le système de la statistique fédérale et ses processus de production de manière à axer toujours plus efficacement les informations et les prestations statistiques sur les besoins des utilisateurs. Les principaux éléments de l'utilisation multiple des données ont été formulés sous forme de priorités et sont progressivement mis en œuvre dans le système de la statistique fédérale. Depuis 2019, le Conseil fédéral a chargé l'Office fédéral de la statistique de travailler sur l'utilisation multiple des données afin de soulager les personnes et les entreprises¹ (programme NaDB)². Les ménages et les entreprises se trouveront soulagés car ils n'auront à communiquer qu'une seule fois leurs données aux autorités. Plusieurs mesures essentielles ont été réalisées courant 2021, d'autres le seront en 2022 et en 2023. Ainsi, dans le domaine de la statistique des salaires, une étude est en cours (rapport au Conseil fédéral en 2022), qui vise à déterminer dans quelles mesures les données salariales peuvent être transmises par les entreprises à un système central et utilisées ensuite plusieurs fois par les institutions autorisées dans le respect strict de la protection des données. De même, les données de référence des personnes physiques et des bâtiments et des logements ont été identifiées en accord avec les partenaires concernés³. Les données de référence des entreprises ont été publiées sur la plateforme d'interopérabilité I14Y⁴ le 18 septembre 2021. Ainsi, elles sont à disposition de toute l'administration fédérale.

¹ Le Conseil fédéral veut favoriser l'utilisation multiple des données et décharger les entreprises → Communiqué → Office fédéral de la statistique (admin.ch)

² Le Conseil fédéral continue de promouvoir l'utilisation multiple des données → Communiqué → Office fédéral de la statistique (admin.ch)

³ Gestion nationale des données NaDB → Office fédéral de la statistique (admin.ch)

⁴ I14Y Plateforme d'interopérabilité (admin.ch)

Le projet Relaunch SIS 2.0 visant à rassembler dans un système commun toutes les données statistiques de l'OFS a pour suivi sa lancée. 35% des métadonnées statistiques de l'OFS ont ainsi été intégrés au portail SIS.

Par contre, le projet de transmission des données fiscales cantonales à des fins statistiques est retardé. En effet, différents aspects juridiques doivent être réglés en collaboration avec les cantons avant de pouvoir finaliser ce projet.

Évaluation: les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les priorités fixées avant la fin de la législature ont été planifiées. Leur réalisation au cours de la présente législature ne paraît par contre pas entièrement assurée. Selon l'état actuel des connaissances, l'OFS sera en mesure de réaliser – en grande partie – l'utilisation multiple de données à des fins statistiques d'ici la fin de la période stratégique. Toutefois, il ne sera pas possible d'atteindre cet objectif pour l'ensemble du système de la statistique fédérale pour la fin 2023. En effet, les ressources nécessaires pour la mise à disposition initiale des outils servant à l'utilisation multiple s'avèrent particulièrement élevées, de plus la clarification et la mise en œuvre des rôles, des compétences et des processus pour la gouvernance des données prend un temps considérable. Pour ces raisons, une demande de crédit supplémentaire pour financer ces différentes tâches a été adressée au CF et approuvée par celui-ci.

Objectif stratégique 2: ajuster durablement l'offre d'informations et de prestations statistiques aux besoins des utilisatrices et des utilisateurs de statistiques, tout en observant les principes de la statistique publique.

Cet objectif sert de ligne directrice pour le développement des produits et des prestations statistiques. La pandémie a encore une fois mis en évidence certains besoins: notamment la nécessité d'améliorer sans cesse le degré d'actualité des données, leur accessibilité, et l'exploitation des données existantes. Il faut également continuer de développer des méthodes statistiques nouvelles ou complémentaires et rendre l'offre d'informations statistiques plus flexible et plus actuelle – sans pour autant remettre en cause les informations statistiques existantes (par exemple sur les structures économiques et démographiques). Des progrès significatifs ont été réalisés dans ce domaine, d'autres mesures sont en cours ou planifiées.

Le développement de la statistique publique s'est poursuivi l'année dernière de manière ciblée. Les offices producteurs de statistiques ont mis l'accent sur des projets permettant de développer l'offre d'informations de la statistique fédérale. Ainsi par exemple, dans le domaine de la géothermie profonde, Swisstopo a actualisé ses données mises à disposition du public. Ces informations géologiques permettent d'analyser le potentiel de la géothermie profonde ainsi que les projets en cours, réalisés ou planifiés dans ce domaine. L'Administration fédérale des finances (AFF) mène un projet visant à améliorer l'échange de données entre l'administration fédérale et les cantons. Les données financières sont ainsi livrées plus rapidement et cela dans un format standard. À la suite d'une phase pilote en 2018–2021, l'Office

fédéral de la santé publique (OFSP) planifie la mise en place d'une étude sur la santé, intégrant le «biomonitoring» (mesures de substances dans des échantillons biologiques) avec une récolte de données de santé dans le cadre d'une cohorte nationale. Dans le cadre de son projet de révision de la statistique des prestations complémentaires (PC), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a procédé aux adaptations statistiques nécessaires (bases de données, indicateurs) et publiera la statistique des PC 2021 en juin 2022. Les développements nécessaires ont été effectués dans le cadre du monitoring de l'application SwissCovid ainsi que le suivi de la mortalité en collaboration avec l'Observatoire européen de la surmortalité (EuroMomo) et de l'OFSP. Concernant l'actualité des données, l'OFS publie nouvellement des estimations flash sur les nuitées dans l'hôtellerie (HESTA) disponibles dix jours ouvrables seulement après le mois de référence. La révision de la nomenclature générale des activités économiques a pu être poursuivie avec les parties prenantes (associations faitières nationales et producteurs de statistiques officielles en premier lieu) et se terminera en 2025. Dans le contexte actuel de l'évolution économique, il est fondamental que ces nomenclatures soient régulièrement mises à jour et adaptées à la réalité. Cette révision se fait aussi en collaboration avec l'Union Européenne (Eurostat) et son financement est garanti jusqu'à fin 2022.

Par manque de ressources disponibles, trois révisions de statistiques (statistique sur le chiffre d'affaires des services, statistique des poursuites et des faillites, statistique structurelle des entreprises) n'ont pu être menées à bien. On peut également relever que les projets de l'OFS visant à mettre à disposition du public du matériel d'informations permettant de soutenir les utilisateurs dans l'interprétation des informations statistiques ont été repoussés par manque de moyens financiers. De même, cinq projets annoncés par nos partenaires de l'administration fédérale n'ont pas pu être avancés comme prévu. Les causes sont diverses. Dans un cas le retard est dû à la pandémie qui a empêché la réalisation de l'enquête, d'autres cas mentionnent le retard pris dans les négociations avec les partenaires lors de la conclusion des contrats.

L'OFS a poursuivi comme prévu les travaux commencés en 2019 de mise en œuvre de la stratégie Open Government Data 2019–2023, qui a pour but de mettre à la disposition du public les données de la statistique fédérale pour être réutilisées. Le rapport en exécution du postulat 19.3342 Badran «Système de régulation de l'accès aux données publiques» a été approuvé par le Conseil fédéral le 23 juin 2021. L'ancrage dans la législation fédérale (inscription dans la loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA)) des données publiques ouvertes (Open Government Data) et surtout du principe de proposer systématiquement ces données en libre accès (open by default) a bien avancé en 2021: les résultats de la consultation ont été intégrés. Le Conseil fédéral a adopté le message le 3 mars 2022.

Évaluation: toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les priorités fixées avant la fin de la législature ont été planifiées. Leur réalisation au cours de la présente législature ne paraît par contre pas entièrement assurée. En effet, le financement de certaines tâches de l'OFS ne paraît pas suffisant.

Les ressources étant limitées, il faudra procéder, par-delà les mesures de rationalisation déjà prises, à une priorisation des activités et à l'abandon de certaines d'entre elles. De plus, face aux nouveaux défis liés à la modernisation de la statistique, une attention particulière doit être apportée à une collaboration et à une coordination étroite entre les partenaires producteurs de statistiques.

Objectif stratégique 3: fonder la production de l'information statistique sur une utilisation optimisée des bases, des ressources et des méthodes existantes.

Cet objectif stratégique sert de ligne directrice pour le développement des processus de production statistique et pour la mise en œuvre des innovations nécessaires. Des processus de production plus flexibles et des compétences supplémentaires en science des données permettront d'expérimenter et de développer des solutions efficaces et peu coûteuses pour produire de l'information et pour tirer parti des données qui ne pourraient pas être exploitées par les procédés et les méthodes d'analyse traditionnelles. Là aussi, de nombreux progrès ont été réalisés en 2021.

Le projet-pilote d'utilisation du Smartphone pour récolter les informations sur la mobilité des personnes (micro-recensement Mobilité et transports) est en voie de réalisation. L'enquête pilote pourra avoir lieu en 2022.

La statistique suisse de la superficie a été révisée dans le but de la moderniser. Les nouvelles méthodes d'intelligence artificielle ont été implémentées dans la production. Elles permettent d'interpréter en partie automatiquement les images aériennes pour la statistique de la superficie et ainsi de moins recourir aux traitements manuels des données. L'amélioration de la méthodologie se poursuivra au cours des prochaines années.

Outre le développement de différents projets, le Centre de compétences en science des données (DSCC)⁵ créé en 2020 continue de développer ses services. Ils sont axés sur des processus visant à trouver des solutions à des problématiques complexes, non structurées, dans des domaines où les données sont abondantes, par les méthodes, les techniques et les procédés de la science des données (par exemple dans le domaine de l'apprentissage automatique et de l'intelligence artificielle). Conformément au mandat du Conseil fédéral du 25 août 2021, le DSCC a en outre réalisé des travaux préparatoires pour la mise en place du Réseau de compétences en intelligence artificielle (Competence Network Artificial Intelligence, www.cnai.ch).

Évaluation: avec la création du DSCC en 2020, d'autres mesures innovantes que celles prévues lors de l'établissement du PPA sont planifiées dans le cadre de cet objectif stratégique. Ainsi la réalisation de cet objectif stratégique au cours de la présente législature paraît assurée.

⁵ Statistiques, science des données et gestion nationale des données: trois missions pour un OFS tourné vers le futur – Production statistique, gestion et science des données → Communiqué → Office fédéral de la statistique (admin.ch)

Objectif stratégique 4: pour assurer la mise en Suvre des changements conformes aux trois premiers objectifs, des conditions cadres doivent être fixées et une collaboration avec les partenaires internes et externes doit être étendue.

Le quatrième objectif traite des conditions cadres à mettre en place pour assurer la mise en Suvre des autres objectifs stratégiques. Sous le terme de «conditions cadres» sont compris la révision et le développement de bases légales afin de les axer sur les besoins d'une production statistique moderne et intégrée (spécialement dans le cadre de la réalisation de projets en lien avec l'utilisation multiple des données) ainsi qu'une collaboration étroite et une bonne coordination avec les partenaires internes et externes.

Ainsi, l'OFS en collaboration avec la Chancellerie fédérale (ChF) a élaboré les bases relatives à la politique et à la gouvernance des données. Ces bases ont concrétisé la mise en Suvre de mandats préalablement approuvés tels que le programme de la gestion nationale des données (NaDB) et la gestion commune des données de référence de la Confédération. Le but est de décloisonner la conservation des données afin de permettre un meilleur échange au sein de l'administration. Pour y parvenir, la gouvernance des données met en place des garde-fous pour l'ensemble de l'administration fédérale. Une nouvelle ordonnance sur le traitement des données sera élaborée en collaboration avec les différents partenaires de l'administration fédérale.

L'OFS a achevé les préparatifs en vue de l'adoption du message concernant la loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA) (sous la responsabilité du DFF) et la révision de l'ordonnance sur le registre des entreprises et des établissements. Les travaux visant l'adoption de l'ordonnance sur le traitement des données et la révision de l'ordonnance sur l'organisation du DFI ont débuté.

Le Forum mondial des Nations Unies sur les données 2021 (UNWDF) a été organisé conjointement par la Division statistique des Nations Unies, l'OFS et le DFAE. Le but premier de ce forum était de réunir utilisateurs et producteurs de données afin de soutenir la mise en Suvre nationale et internationale de l'Agenda 2030 du développement durable à l'aide de données de qualité, accessibles, actualisées, fiables et ventilées selon les caractéristiques. 670 participantes et participants étaient présents à Berne, alors que 7600 personnes ont participé virtuellement à l'événement. 189 pays étaient représentés. Le forum a permis de renforcer le positionnement de la Suisse au niveau international sur les questions de la mise en valeur de la statistique publique et des données.

Les travaux effectués dans le cadre du projet CompNet peuvent également être mentionnées. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre une vingtaine de pays européens sous l'égide de la banque centrale européenne. Il vise à améliorer et à harmoniser en continu les données monétaires de ses membres et permettre ainsi une meilleure comparaison.

Évaluation: les mesures nécessaires pour mettre en Suvre les priorités fixées avant la fin de la législature ont été planifiées. Les mesures prévues en 2021 ont été réalisées. Ainsi, l'atteinte de cet objectif dans la présente législature paraît assurée. Une attention particulière doit être apportée à une collaboration et une coordination étroites entre les partenaires producteurs de statistiques afin que les nouveaux défis liés à la modernisation de la statistique soient compris par tous.

3.3 Cohérence et validité du PPA

Dans le cadre de l'évaluation du PPA, une partie concerne la vérification de la cohérence du programme. Il s'agit d'évaluer pro-activement si les choix stratégiques décidés en 2019, lors de son établissement, sont toujours valables en regard du changement de l'environnement statistique.

En réponse aux questions concernant les nouveaux défis que doivent relever les domaines stratégiques, des changements dans leur environnement sont annoncés dans deux domaines.

- Dans le domaine de l'énergie: en raison du rejet de la loi sur le CO₂ (juin 2021), la réorganisation de la collecte des données dans le cadre des conventions d'objectifs de réduction des émissions a pris du retard. Ainsi, ces données ne peuvent provisoirement pas être utilisées comme prévu pour le relevé statistique de la consommation d'énergie dans l'industrie et le secteur des services. Par ailleurs, des mesures destinées à répondre au nouveau besoin de mettre à disposition rapidement des données énergétiques sont mises en Suvre depuis 2021 (par exemple l'estimation mensuelle du bilan de l'électricité publiée depuis janvier 2021).
- Dans le domaine de la santé⁶, des mesures ont été édictées concernant la gestion des données des prestations médicales sur la base des enseignements tirés de la lutte contre la pandémie. Ces mesures ont un impact direct sur le travail statistique dans ce domaine (modernisation dans la transmission des données, identification claire et complète des acteurs du système de santé, etc.)

La majorité des responsables ont relevé la problématique du manque de ressources disponibles empêchant la mise en Suvre de certaines priorités découlant du PPA et donc des priorités thématiques. Ainsi, deux priorités du domaine stratégique «Économie et finances publiques» («offre élargie de données statistiques dans le secteur des services» et «adaptation régulière des statistiques macroéconomiques et microéconomique à l'évolution de la réalité économique et poursuite des travaux visant à mesurer l'intégration de la Suisse dans l'économie mondiale») ne peuvent pas être mises en Suvre comme prévu en raison des difficultés budgétaires de l'OFS.

⁶ Le Conseil fédéral entend améliorer l'utilisation des données médicales à des fins de recherche (admin.ch)

4 Procédure d'évaluation

La procédure d'évaluation annuelle de la mise en Suvre du PPA comporte trois étapes. Elle tient compte, en plus des objectifs stratégiques, des travaux de planification menés au niveau des services spécialisés. Ces travaux servent à adapter la production statistique aux besoins des utilisateurs de statistiques et de nos partenaires. Ils sont coordonnés par les responsables de l'OFS pour chaque domaine thématique du programme pluriannuel. Ils s'appuient en particulier sur des échanges avec les producteurs statistiques de la Confédération et avec leurs organes représentatifs. Les trois étapes de l'évaluation sont les suivantes :

- Premièrement, étudier avec les producteurs de statistiques de la Confédération les mesures qui ont été prises pour mettre en Suvre les priorités stratégiques et thématiques du PPA et évaluer leur état d'avancement. De plus, le degré de réalisation des projets, des enquêtes directes et des publications inscrites dans le programme pluriannuel est examiné (cf. point 3.1).
- Deuxièmement, évaluer sur cette base dans quelle mesure les priorités stratégiques ont été respectées et estimer si les travaux déjà accomplis et ceux qui sont planifiés permettront d'atteindre les objectifs stratégiques du PPA avant la fin de la législature (cf. point 3.2).
- Troisièmement, examiner s'il faut, en raison de changements politiques, sociaux, techniques ou économiques, compléter ou réorienter les objectifs et les priorités du PPA, afin d'assurer durablement l'accomplissement des tâches inscrites dans le PPA et dans la loi sur la statistique fédérale (cf. point 3.3).

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: Sandrine Muriset Jacot-Guillarmod, OFS, tél. 058 466 07 85

Rédaction: Sandrine Muriset Jacot-Guillarmod, OFS;
Sebastian Jaquiéry, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 00 Bases statistiques et généralités

Langue du texte original: allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2022
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 192-2100

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).



Le système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Trouver des statistiques →

Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030